

### 5.3 Salaires dans le secteur privé : caractéristiques des individus

En 2019, dans le secteur privé (y compris les entreprises publiques), le **salaires net en équivalent temps plein (EQTP)** s'élève en moyenne à 2 420 euros par mois ► **figure 1**. Il a augmenté de 1,2 % en euros constants, après une hausse de 0,4 % en 2018, dans un contexte de ralentissement des prix à la consommation (+ 1,1 % en 2019, après + 1,8 % en 2018).

Le salaire net moyen en EQTP évolue différemment selon les catégories socioprofessionnelles. Il a progressé de 2,0 % en euros constants pour les ouvriers (1 830 euros mensuels), de 1,9 % pour les employés (1 740 euros) et de 1,3 % pour les professions intermédiaires (2 410 euros), dans un contexte de revalorisation nominale du **Smic** au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (+ 1,5 %). En revanche, il a diminué de 0,7 % en euros constants pour les cadres (4 230 euros). Entre 2014 et 2019, le salaire net moyen a progressé pour les ouvriers (+ 0,6 % en moyenne par an en euros constants), les employés (+ 0,5 %) et les professions intermédiaires (+ 0,3 %). À l'inverse, il a baissé sur la période pour les cadres (- 0,2 %).

Sur plus longue période, entre 1996 et 2019, le salaire net en EQTP dans le secteur privé a augmenté de 0,6 % par an en moyenne, en euros constants ► **figure 2**. Celui des ouvriers a connu la croissance la plus élevée : + 0,7 % par an, contre + 0,4 % pour les employés, + 0,2 % pour les cadres et + 0,1 % pour les professions intermédiaires.

Le salaire net moyen croît avec l'âge et l'accumulation de l'expérience. Ce lien traduit aussi les effets des entrées en emploi et des sorties d'activité à des âges plus tardifs pour les salariés les plus qualifiés, avec des études plus longues et des départs en retraite plus tardifs. En 2019, un salarié de moins de 25 ans perçoit

en moyenne 1 570 euros nets par mois en EQTP, contre 2 900 euros pour un salarié de 55 ans ou plus ► **figure 3**.

En 2019, une femme salariée gagne en moyenne 16,0 % de moins en EQTP qu'un homme salarié, un écart qui se réduit de 0,9 point par rapport à 2018 et de 4,9 points depuis 2008. Le salaire net moyen en EQTP des femmes a en effet davantage progressé que celui des hommes en 2019 (+ 1,9 %, contre + 0,8 %, en euros constants), ce qui tient pour partie à la hausse de la part des femmes parmi les cadres (passée de 35,8 % en 2018 à 36,2 % en 2019), catégorie en moyenne la mieux rémunérée. L'écart de salaire en défaveur des femmes est plus prononcé parmi les cadres (17,0 %) que parmi les ouvriers (14,6 %), les professions intermédiaires (12,9 %) et les employés (5,8 %). Cet écart diffère aussi selon l'âge, la génération et l'avancée dans la carrière : en 2019, les femmes salariées de moins de 25 ans gagnent en moyenne 6,1 % de moins que les hommes, alors que celles de 55 ans ou plus gagnent 25,0 % de moins. En 2019, environ la moitié de l'écart salarial entre femmes et hommes, à temps de travail identique, est due au fait que la structure de la population salariée dans le privé par secteur d'activité, taille d'entreprise, âge, catégorie socioprofessionnelle et condition d'emploi (temps complet ou temps partiel) n'est pas la même pour les hommes et pour les femmes.

En 2019, en EQTP, 10 % des salariés perçoivent au plus 1 320 euros (1<sup>er</sup> décile, D1) et 10 % des salariés au moins 3 840 euros (9<sup>e</sup> décile, D9) ► **figure 4**. La dispersion des salaires, mesurée par le **rapport interdécile (D9/D1)**, augmente avec la qualification : les salaires des cadres sont plus dispersés (3,2) que ceux des professions intermédiaires (2,2) et ceux des ouvriers (2,0) et des employés (1,9). ●

#### ► Définitions

**Salaires net, salaire en équivalent temps plein (EQTP), Smic, rapport interdécile (D9/D1) :** voir *Glossaire*.

#### ► Pour en savoir plus

- « Le pouvoir d'achat du salaire net dans le secteur privé a progressé de 13,1 % entre 1996 et 2018 », *Insee Focus* n° 230, avril 2021.
- « En 2019, le salaire net moyen dans le secteur privé a progressé de 1,2 % en euros constants », *Insee Première* n° 1863, juin 2021.
- « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », *Insee Première* n° 1803, juin 2020.
- « Les hauts salaires dans le secteur privé », *Insee Première* n° 1800, mai 2020.

## ► 1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe

	Salaires en 2019 (en euros)			Évolution 2018/2019 en euros constants (en %)			Évolution annuelle moyenne 2014/2019 en euros constants (en %)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Cadres <sup>1</sup>	3 740	4 510	<b>4 230</b>	0,5	-1,2	<b>-0,7</b>	0,4	-0,4	<b>-0,2</b>
Professions intermédiaires	2 230	2 560	<b>2 410</b>	1,3	1,4	<b>1,3</b>	0,6	0,3	<b>0,3</b>
Employés	1 710	1 810	<b>1 740</b>	2,0	1,6	<b>1,9</b>	0,6	0,0	<b>0,5</b>
Ouvriers	1 610	1 880	<b>1 830</b>	2,1	2,1	<b>2,0</b>	1,0	0,6	<b>0,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2 180</b>	<b>2 600</b>	<b>2 420</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
<b>Ensemble hors contrats aidés</b>	<b>2 200</b>	<b>2 620</b>	<b>2 450</b>	<b>1,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>

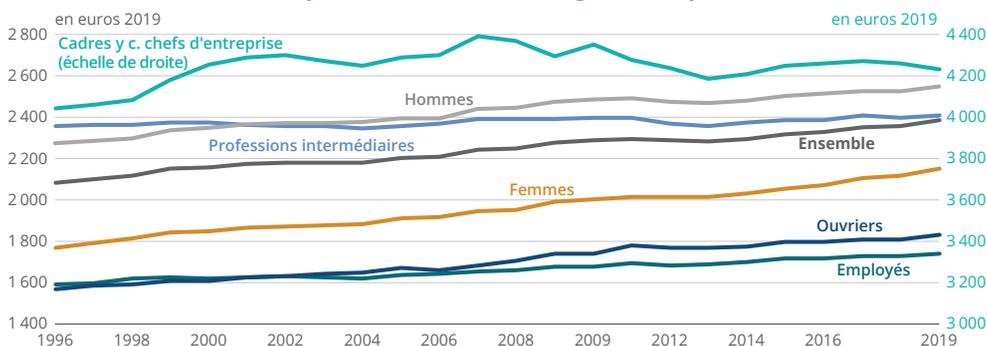
<sup>1</sup> Y compris chefs d'entreprise salariés.

**Lecture :** en 2019, le salaire moyen des cadres est de 4 230 euros nets mensuels en équivalent temps plein (EQTP).

**Champ :** France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, bases Tous salariés.

## ► 2. Salaire mensuel net moyen en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe



**Champ :** France hors Mayotte, France métropolitaine jusqu'en 1999, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés, apprentis et stagiaires ; hors salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, bases Tous salariés.

## ► 3. Salaires mensuels nets moyens en EQTP selon l'âge et le sexe

	Salaires en 2019 (en euros)			Évolution 2018/2019 en euros constants (en %)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	1 510	1 610	<b>1 570</b>	3,1	2,9	<b>3,0</b>
25-39 ans	2 060	2 290	<b>2 190</b>	2,4	2,2	<b>2,3</b>
40-49 ans	2 370	2 820	<b>2 640</b>	1,8	0,5	<b>1,0</b>
50-54 ans	2 360	2 980	<b>2 730</b>	1,3	-0,1	<b>0,4</b>
55 ans ou plus	2 430	3 240	<b>2 900</b>	1,0	-1,1	<b>-0,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2 180</b>	<b>2 600</b>	<b>2 420</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>

**Lecture :** en 2019, le salaire moyen des moins de 25 ans augmente de 3,0 % par rapport à 2018 en euros constants.

**Champ :** France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, base Tous salariés.

## ► 4. Dispersion des salaires mensuels nets en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2019

	en euros						
	Femmes	Hommes	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 <sup>er</sup> décile (D1)	1 280	1 360	2 120	1 510	1 250	1 280	<b>1 320</b>
1 <sup>er</sup> quartile	1 460	1 610	2 680	1 820	1 390	1 470	<b>1 540</b>
<b>Médiane</b>	<b>1 800</b>	<b>2 050</b>	<b>3 440</b>	<b>2 220</b>	<b>1 590</b>	<b>1 730</b>	<b>1 940</b>
3 <sup>e</sup> quartile	2 440	2 840	4 670	2 730	1 910	2 080	<b>2 670</b>
9 <sup>e</sup> décile (D9)	3 400	4 160	6 680	3 390	2 380	2 490	<b>3 840</b>
D9/D1	2,7	3,1	3,2	2,2	1,9	2,0	<b>2,9</b>

<sup>1</sup> Y compris chefs d'entreprise salariés.

**Lecture :** en 2019, la moitié des femmes a un salaire net mensuel inférieur à 1 800 euros, en EQTP.

**Champ :** France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, base Tous salariés.